

Accord entre sanofi-aventis et *Medicines for Malaria Venture* pour lutter contre le paludisme

- L'objectif est d'accélérer le développement de médicaments antipaludiques -

Paris, France, Genève, Suisse, le 22 octobre 2008 – Sanofi-aventis et *Medicines for Malaria Venture* (MMV), annoncent aujourd'hui la signature d'un nouvel accord de collaboration qui a pour objectif d'accélérer la recherche et le développement de nouveaux traitements contre le paludisme, maladie infectieuse souvent fatale dans les pays en développement, qui affecte en particulier les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

Medicines for Malaria Venture (MMV) est un organisme à but non lucratif dédié à la recherche et au développement de nouveaux médicaments contre le paludisme.

A travers cet accord, sanofi-aventis partagera avec MMV les données de son portefeuille de molécules antipaludiques. Ce portefeuille comprend une association fixe, enregistrée, d'artésunate et d'amodiaquine (Coarsucam[®], ou "ASAQ"), co-développée avec *Drugs for Neglected Diseases initiative* (DNDi), et plusieurs molécules issues de collaborations de recherche avec des institutions et start-up françaises, actuellement à différents stades de développement, et qui incluent : la ferroquine de *l'Université des Sciences et Technologies de Lille*, une trioxaquine de *Palumed* (Toulouse) et un composé bis-thiazolium du *Centre National pour la Recherche Scientifique* (Montpellier). Sanofi-aventis a également mis en place un programme de recherche de nouveaux antipaludiques et effectue pour cela le screening de nombreuses molécules candidates.

MMV et sanofi-aventis évalueront ainsi conjointement chaque projet, pour définir les collaborations nécessaires à l'accélération du développement de nouveaux médicaments.

« Rassembler nos forces avec MMV pour développer de nouveaux antipaludiques innovants nous aidera à rester dans la course contre les parasites qui, tôt ou tard, développeront de nouvelles formes de résistances aux traitements existants. Ce nouveau partenariat permettra de mobiliser toutes les ressources et expertises de nos organisations respectives en créant les synergies nécessaires pour accélérer la mise à disposition de nouveaux médicaments pour les patients atteints de paludisme », a déclaré Marc Cluzel, Senior Vice-Président R&D de sanofi-aventis.

« MMV se réjouit de travailler avec une organisation aussi innovante que sanofi-aventis, active dans la lutte contre le paludisme. Le paludisme tue chaque année un million de personnes dont une majorité d'enfants de moins de cinq ans et de femmes enceintes », a déclaré le Dr Chris Henschel, Président et CEO de MMV. « Si nous voulons éradiquer la maladie à long terme, nous devons commencer par le développement de nouveaux antipaludiques pour arrêter ces pertes de vie inacceptables. Avec l'aide de sanofi-aventis, le pipeline de nouvelles molécules efficaces contre le paludisme sera plus robuste et permettra le développement de la prochaine génération de traitements puissants ».

Au sujet de *Medicines for Malaria Venture*

Medicines for Malaria Venture (MMV), organisation à but non lucratif, a été fondée en 1999 pour découvrir, développer et livrer des médicaments antipaludiques sûrs, efficaces et abordables grâce à des partenariats secteurs publics/privés. La vision de MMV est celle d'un monde où des médicaments abordables et efficaces guériront et protégeront des millions de personnes en danger et aideront à l'éradication de cette terrible maladie qu'est le paludisme.

MMV gère actuellement le plus grand portefeuille de projets antipaludiques ayant jamais existé, en collaboration avec plus de 100 partenaires pharmaceutiques, scientifiques, et de pays endémiques. Son solide portefeuille d'environ 40 projets comprend 19 nouvelles classes de molécules en phase de recherche fondamentale. Parmi les 5 projets en développement clinique, 3 sont des thérapies à base d'artémisinine (CTAs) qui seront enregistrées par des autorités réglementaires rigoureuses et dont la mise sur le marché est attendue entre 2008 et 2010.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections relatives au développement de produits et à leur potentiel et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2007 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2007 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.

Contacts :

Sanofi-aventis

François Bompert
Tel: +33 1 41 24 53 45
Mobile: +33 6 08 25 61 67
E-mail : francois.bompert@sanofi-aventis.com

MMV

Ms. Jaya Banerji
Tel: +41 (22) 799 40 71
Mobile: +41 (79) 707 7181
E-mail: janerji@mmv.org